

**La loi Avia à peine votée,
ils rêvent de se farcir
Riposte Laïque !**



Leur impatience est touchante. Pendant que les crânes d'œuf du Conseil constitutionnel, notamment Laurent Fabius et Alain

Juppé, examinent la liberticide loi Avia, votée par 350 collabos, avec la complicité de l'ensemble de la caste politique, y compris les socialauds, les écolos et les Insoumis (sauf Marine et Dupont-Aignan), les premières conséquences commencent à nous tomber dessus. D'abord Christine Tasin, en 24 heures, s'est fait sucrer son compte Twitter et son compte Facebook, pour avoir osé évoquer Génération Identitaire et avoir écrit que si Médine n'aimait pas la France et son hymne national, il devait dégager en Algérie. Les censeurs des Gafa, qui évoluent dans des pays musulmans, pour beaucoup, ont donc estimé que la présidente de Résistance républicaine n'était plus dans l'esprit de la communauté. Sur les vidéos de Pierre Cassen, hébergées à présent en Russie, suite à un blocage de YouTube, nous recevons également de nombreux témoignages qui nous confirment que les internautes qui les relaient voient leur compte fermés. Sans parler de nombre de nos rédacteurs qui sont définitivement bannis de Facebook, YouTube, Twitter, LinkedIn et autres. Pendant que Macron se rend complice de cette censure de masse, le président Trump a décidé, au nom de la liberté d'expression, droit imprescriptible aux États-Unis, de croiser le fer avec les gauchistes qui tiennent ces plateformes.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/05/23/macron-lance-lap-pel-de-christchurch-trump-lutte-contre-la-censure-des-reseaux-sociaux/>

Dans un autre registre, certains imbéciles n'ayant pas compris que ce sont les réseaux sociaux qui sont visés par la loi Avia, et pas encore les sites (bien qu'ils en rêvent) se prennent à rêver d'une disparition de Riposte Laïque, et se sentent autorisés à multiplier des menaces judiciaires plus ridicules les unes que les autres, dans le seul but de nous intimider, et de préparer la gigantesque censure de masse à laquelle ils rêvent.

Ainsi, nous avons reçu, il y a quelques heures, ce message des

plus menaçants, que nous portons à votre connaissance, chers amis lecteurs.

Monsieur!

Présentement nous vous mettons en demeure de supprimer les sites suivants:

ripostelaique.com

RESISTANCEREPUBLICAINE.COM

PIERRECASSEN.COM

Ces sites diffusent des articles éminemment RACISTES APPELANT A LA VIOLENCE ET A LA HAINE RACIALE, ce qui est interdit par le code pénal de la république française.

Présentement nous vous somons de cesser ces diffusions SUR LE CHAMP.

En cas de refus nous agirons rapidement avec nos moyens informatiques perfectionnés pour faire cesser la diffusion et nous vous visiterons à votre adresse personnelle pour une discussion de franchise vigoureuse.

Cissé Fouad MATOUBA

Comité Français Contre Le Racisme

Bien évidemment, nous avons, depuis le temps, quelque peu l'habitude de ce genre de menaces à peines voilées, ou, pour être davantage dans l'actualité, à peine masquées. Nous n'avons pas de temps, ni surtout d'argent à dépenser en procès, en plainte, pour traîner ce personnage devant les tribunaux, où nous risquerions d'être déboutés, vu le climat judiciaire ambiant. Nous avons donc choisi de répondre à ces grossières intimidation à notre façon, celle de Riposte Laïque, dans la meilleure tradition de Cyrano.

Bonsoir Monsieur,

Merci pour votre signalement, soyez rassuré, ces trois sites

nauséabonds, racistes, fascistes, nazis et islamophobes seront retirés de la circulation dans les 48 heures.

Pour vous récompenser de votre vigilance, je souhaitais présenter votre nom aux prochaines nominations comme chevalier de la Légion d'honneur de la République française.

M'autorisez-vous présentement à appuyer votre candidature ?

Jean Cullala

Porte-parole de Riposte Laïque

Quelques heures auparavant, nous avons reçu, dans un autre registre, d'autres types de menace. Pour que nos lecteurs comprennent le contexte, notre collaborateur Jacques Chassaing, domicilié dans la région stéphanoise, avait reçu une demande, signée de Clara Bonnavion, au nom des élus étudiants de l'UFR de médecine Jacques Lisfranc. Voilà ce que nous demandaient ces futurs médecins.

Bonjour,

Nous vous sollicitons en tant que représentants des étudiants en médecine de Saint-Etienne car nous aimerions que votre média puisse nous donner une voix.

Vous l'avez peut-être remarqué, dans le cadre de la consultation menée par Olivier Véran qui va débuter lundi intitulé le Ségur de la Santé, l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF) a publié une lettre ouverte adressée au ministre de la Santé (jointe à ce mail). Elle demande une place à la table des négociations et réclame un certain nombre de mesures de réinvestissement dans l'hôpital public ainsi qu'une revalorisation des soignants, dont les étudiants en médecine.

En effet, nous sommes payés 1,29€/h, soit 3 fois moins que les autres étudiants stagiaires de l'enseignement supérieur. Ce statut met dans une situation précaire nombre d'étudiants en

médecine comme l'ANEMF l'a mis en lumière dans son enquête précarité (jointe au mail).

Alors que les étudiants en médecine se sont engagés massivement et volontairement lors de la crise sanitaire actuelle, cette situation n'est plus tolérée par les étudiants en médecine. A Saint-Etienne, c'est plus de 200 étudiants qui ont volontairement porté renfort au CHU, aux hôpitaux périphériques et au EHPAD en réalisant des missions d'aide-soignant, soins infirmiers, assistant recherche, brancardier, assistant de régulation... Notre participation au coeur de la crise ne fait que confirmer notre engagement profond pour notre système de santé pour lequel nous méritons une reconnaissance, ou du moins une rémunération décente et respectueuse de notre travail.

Les médias nationaux ont relayé la lettre ouverte de l'ANEMF mais nous souhaitons que les étudiants en médecine de Saint-Etienne témoignent eux-même au sujet de leur statut mais également de notre participation au local dans la crise du COVID19.

Nous sommes entièrement disponible au xxxxxxxxxxxx (Clara Bonnavion, élue, étudiante en médecine gestionnaire de la réserve sanitaire).

En espérant que notre sujet vous ait interpellé.

Jacques, qui, comme l'ensemble de la rédaction de Riposte Laïque, depuis le début de la crise du Coronavirus, défend le personnel médical, et apporte, au nom de la réinformation, une vision fort différente de la propagande officielle du régime (qui multiplie les plus coups les plus tordus pour discréditer le professeur Raoult, avec la complicité des grands laboratoires pharmaceutiques) a immédiatement donné suite à cette demande, ce qui s'est traduit par la publication, ce samedi soir, de cet article, qu'il a naturellement, en toute courtoisie, fait suivre à Clara Bonnavion.

<https://ripostelaique.com/saint-etienne-les-etudiants-en-medecine-sinvitent-au-segur-de-la-sante.html>

Or, à sa grande surprise, voici le message, désagréable et menaçant, qu'il a reçu, ce jour.

Merci de nous avoir transmis votre article.

Nous souhaitons que vous retiriez le texte correspondant à notre mail ainsi que le nom et le mail de Clara Bonnavion. Ce mail était une conversation privée destinée à vous interpeller pour que vous nous contactiez et que nous vous expliquions le sujet, et non pas à une diffusion publique direct.

Votre site ne correspond pas aux valeurs que nous défendons, en tant qu'étudiants en médecine de Saint-Étienne.

Pour rappel, la divulgation publique d'une conversation privée sur votre site sans nous demander notre accord engage votre responsabilité pénale.

Nous vous remercions sincèrement pour l'intérêt que vous avez porté à notre égard et sommes désolés de devoir vous demander de modifier votre article.

Merci de prendre à compte notre demande,

Élus étudiants de l'UFR de médecine Jacques Lisfranc

Voici la réponse que Jacques Chassaing a transmise à ces jeunes gens.

Bonjour,

En ce pont de l'Ascension, je fais suite à votre mail infra, reçu ce jour, dimanche 24 mai ; j'ai fait part à la rédaction de Riposte Laïque de vos remarques et elle a supprimé de l'article cité votre nom et l'adresse mail de votre syndicat.

Permettez-moi cependant de ne pas bien comprendre pourquoi j'ai été destinataire de votre sollicitation initiale, alors

qu'il est de notoriété publique que je suis l'un des rédacteurs de RL, depuis huit ans. Site à propos duquel vous m'apprenez que : « Votre site ne correspond pas aux valeurs que nous défendons, en tant qu'étudiants en médecine de Saint-Étienne. ».

Il serait par ailleurs intéressant de savoir quelle est la teneur de ces valeurs et en quoi elles diffèrent des mesures à exiger pour un meilleur système de soins en France. Il serait également intéressant de connaître l'avis de l'ensemble des étudiants et non seulement : « en tant qu'étudiants en médecine de Saint-Étienne ».

Je suis en effet l'auteur de nombreux articles dénonçant la casse de l'hôpital public et son corollaire actuel le scandale de santé publique en matière de gestion du coronavirus qui engage la responsabilité des décideurs publics (40 000 morts et plusieurs centaines d'actions judiciaires, administratives et pénales en cours). Cette gestion politique dans ses effets, est celle dont souffrent les patients et les professionnels de santé exposés, dont leurs auxiliaires, les étudiants en médecine.

JC

Il est naturellement hors de question pour nos d'obtempérer à ce genre de menaces, et nous trouvons ces futurs toubibs, bien formatés dans le sectarisme, particulièrement gonflés !

Et comme c'était notre semaine, nous avons reçu, il y a deux jours, un autre type de menace ! Cette fois, il s'agissait d'écolos gauchos féministes, par ailleurs fermiers et agriculteurs (on ignore si c'est le même registre que Cédric Herrou, dont certains disent qu'il n'a pas remué un lopin de terre depuis longtemps). Ces braves gens réagissaient à un article de Richard Roudier, qui réagissait à la vandalisation de la croix chrétienne du pic Saint-Loup, revendiquée, si on en croit certains écrivains, par un collectif « Pic Laïque »

et « Witch Power ».

<https://ripostelaique.com/la-croix-du-pic-saint-loup-vandalise-e-cela-ne-peut-rester-impuni.html>



Propagande eco-féministe à Montpellier

Bonjour,

Nous vous écrivons concernant l'article » La croix du pic Saint-Loup vandalisée : cela ne peut rester impuni » que nous venons de découvrir sur votre site.

Nous ne comprenons pas que la ferme soit désignée dans votre article.

Afin de promouvoir notre activité agricole, nous accueillons à l'occasion des événements culturels organisés par différentes associations.

Nous avons en effet accueilli un événement ayant eu le nom de « witch » car en lien avec des questions féministes et écologiques.

Ceci n'est en rien lié à la vandalisation de la croix du Pic

Saint-Loup et aux inscriptions connexes.

De notre côté, nous ne soutenons en aucun cas cet acte, tout comme les associations avec qui nous travaillons.

Merci donc de retirer avant samedi 23/05/2020 12h l'affiche de notre événement, qui est ici une accusation sans fondements, faute de quoi nous serons contraints d'engager des procédures juridiques.

Cordialement

L'équipe de la Condamine

Voici donc la réponse que nous avons faite à ces sympathiques défenseurs de la nature, et de la convergence des luttes entre les femmes et l'écologie punitive.

Bonjour,

Nous découvrons vos quelques lignes ci-dessous, qui font référence à l'article de Richard Roudier, publié dans Riposte Laïque le 14 mai 2020.

<https://ripostelaique.com/la-croix-du-pic-saint-loup-vandalise-e-cela-ne-peut-rester-impuni.html>

Nous faisons suivre immédiatement vos propos, et notre réponse, à nos avocats.

Nous ne comprenons pas votre interprétation. Nous vous rappelons qu'il y avait deux graffitis, sur le socle de la croix vandalisée, « Witch Power » et « Pic Laïque ». L'auteur a fait savoir que la mouvance gauchiste était très présente à Montpellier et dans sa région, et a illustré son article d'une image de l'association « Witch », qui se veut féministe et écolo. Et comme il vous arrive d'héberger quelques-uns de leurs festivals, ce qui apparaît sur la toile, il se trouve qu'à l'occasion, il a repris une illustration d'un festival qui se déroulait en vos lieux, vous faisant ainsi de la

publicité gratuite.

Cela n'implique, sauf à avoir l'esprit particulièrement tordu, en rien votre ferme. D'ailleurs, si vous regardez bien les 27 commentaires de l'article, aucun ne vous est consacré.

Malgré tout, si vous tenez absolument à vous démarquer de cette action, afin de lever toute ambiguïté, nous vous ouvrons nos colonnes, pour y exprimer votre désapprobation de l'acte, et expliquer que le fait pour vous d'accueillir des événements culturels ne vous engage pas dans un soutien aux associations hébergées. Selon votre préférence, nous mettrons cette mise au point sous l'article de Richard Roudier, ou bien dans un texte spécifique.

Quant à la menace de votre dernière phrase, nous donnant 25 heures et 6 minutes pour retirer cet article, nous préférons la considérer comme un moment d'égarement dû à une panique inutile, suite à la publication de l'article de Richard Roudier.

Merci de nous tenir au courant de votre réponse, suite à la proposition que nous vous faisons.

Bonne continuité pour vos activités culturelles, sociales, féministes et écologiques.

L'équipe de Riposte Laïque

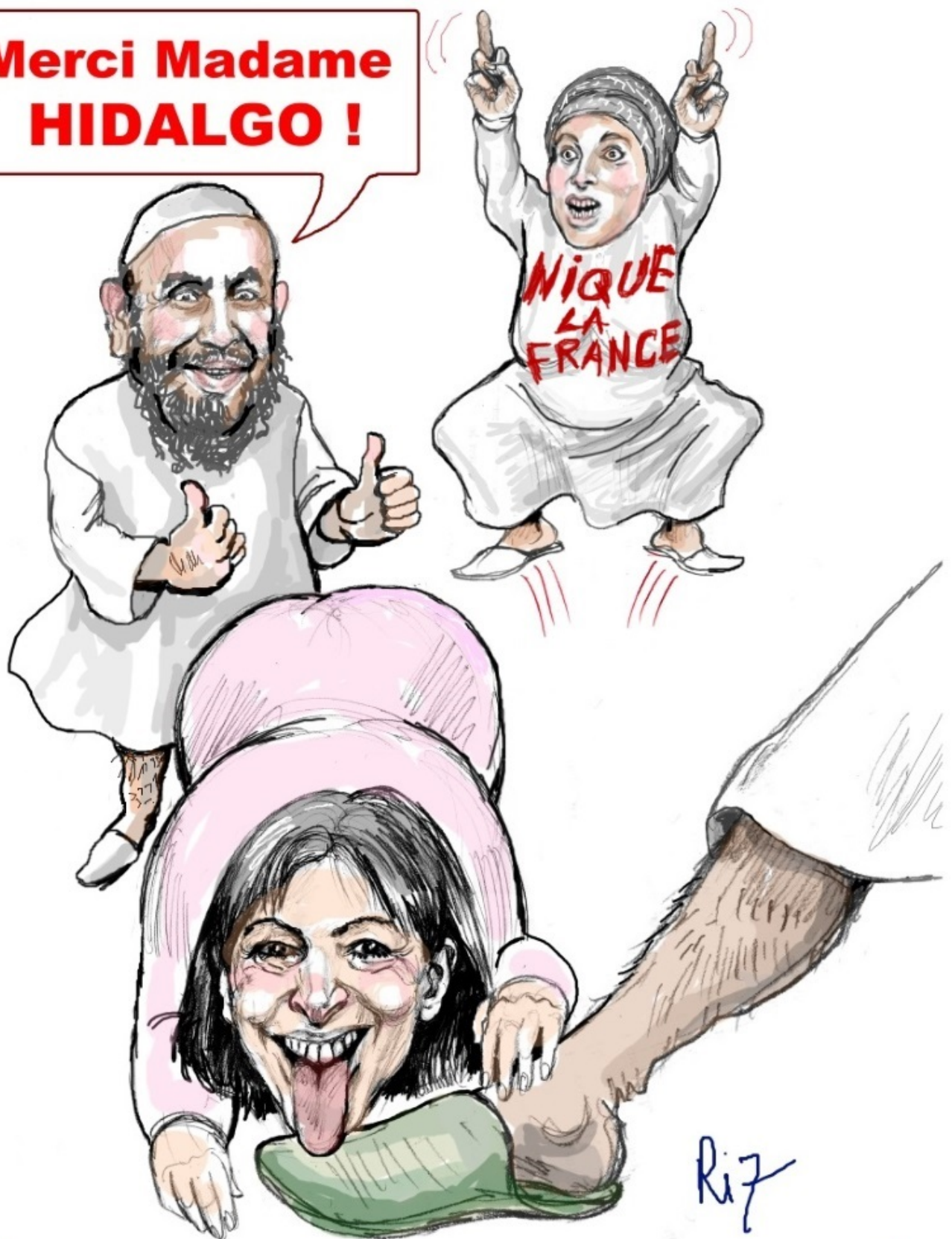
À cette heure, sans doute trop pris par le travail, l'équipe de la Condamine n'a pas encore eu le temps de répondre à nos propositions.

Nous avons tenu à vous faire connaître ces trois menaces, pour que nos lecteurs comprennent le contexte dans lequel nous évoluons, et voient bien que derrière la loi Avia, c'est toute l'idéologie liberticide de nos ennemis, qu'ils soient les militants islamistes déguisés en antiracistes, des syndicalistes étudiants qui, à l'image de ce que sont devenus

les syndicats ouvriers, ne doivent pas représenter autre chose qu'eux mêmes, mais qui s'autorisent tout de même le droit de menacer notre libre parole, et les écolos gauchos féministes dégénérés, qui, en 48 heures, nous ont menacés de trois procédures judiciaires. Et sans doute que, il y a cinq ans, tous ces braves gens manifestaient dans les rues de France et de Navarre avec leur écriteau « Je suis Charlie », défendant la liberté d'expression.

Nous attendons, maintenant que le déconfinement partiel se met en place, sereinement la suite de nos aventures judiciaires, et notamment le verdict du procès intenté par Hidalgo-Je suis Charlie contre notre dessinatrice Ri7 et Pierre Cassen, suite à ce dessin qui a outré le maire de Paris.

**Merci Madame
HIDALGO !**



Dessin de Ri7 : Anne Hidalgo dépose plainte pour injure.

Naturellement, vous aurez constaté, au ton de nos réponses, et

aux articles et dessins que nous avons publiés, toute la semaine, sur la si sympathique Lætitia Avia, sur les enjeux de la bataille menée par le système contre le professeur Raoult, et surtout, au nom de la dictature sanitaire, contre nos libertés élémentaires, que nous n'étions pas décidés à nous laisser intimider. Encore moins à tomber dans la bien-pensance, pour acheter la paix avec nos pires ennemis, ce pouvoir pourri qui rêve de nous voir disparaître, nous et tous ceux qui incarnons un autre discours que celui de la dictature mondialiste.



De même, vous avez pu le constater lors des échanges autour de la décision de notre ami Robert Ménard de virer un colistier, suite à des propos tenus contre Laetitia Avia, Riposte Laïque n'est pas un site monolithique, et même au sein de la rédaction, des points de vue différents peuvent s'exprimer. Quant à ceux qui parcourent nos commentaires, ils peuvent vérifier que peu de sites laissent, comme nous (avec la prudence juridique nécessaire) la parole à des pans fort différents de notre lectorat. Nous sommes ainsi, dans ce journal...

Donc, pour conclure, vive la parole libre, vive le débat démocratique, vive la confrontation virile, et un gigantesque bras d'honneur aux pleurnicheurs et aux maîtres-censeurs.